

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 723.884

Perfectionnements aux supports pour plumes, etc.

Société dite : THE NAMINIKI MANUFACTURING COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 6 octobre 1931, à 14^h 41^m, à Paris.

Délivré le 23 janvier 1932. — Publié le 16 avril 1932.

L'invention est relative aux supports pour plumes et autres articles analogues, et plus particulièrement aux supports pour porte-plume à réservoir ou porte-plume de bureau du type qui comporte un support tubulaire qui peut recevoir une plume, et qui est monté sur une base.

Dans certains modes de construction déjà connus, la base du support tubulaire est pourvue d'une bille, qui s'ajuste dans une partie creuse ou dans une douille sphérique montée sur la base.

L'objet de la présente invention est de réaliser une construction de support perfectionnée pour plumes, etc.

Dans ce but, un support pour plumes, etc., construit selon la présente invention se compose d'un support proprement dit, qui peut recevoir une plume, etc., monté dans une pièce, dont la base est recourbée, et d'un plateau ou base, muni d'une cavité destinée à recevoir une partie de la base recourbée de la précédente pièce, cette pièce étant maintenue dans cette cavité par des moyens magnétiques.

Sur le dessin annexé : la fig. 1 est une coupe axiale d'une forme de construction selon la présente invention, et la fig. 2 est une vue en plan de la précédente.

a est un support tubulaire pour la plume *b*, et ce support est monté suivant l'axe de

l'enveloppe hémisphérique *c*, laquelle est en métal, par exemple en fer.

L'espace entre la paroi de l'enveloppe *c* et le support tubulaire *a* est rempli de caoutchouc spongieux *d* ou d'une matière analogue.

e est un anneau qui recouvre la plus grande partie de l'enveloppe *c*, tout en laissant un espace assez large pour permettre de passer le bec de la plume, à travers cet espace, sur le caoutchouc spongieux.

f est un plateau ou base circulaire, composé d'une matière convenable quelconque, pourvu, sur sa face inférieure, d'une cavité destinée à recevoir l'aimant permanent *g*, en forme de fer à cheval. Cet aimant est fixé en position à l'aide de vis *h*.

Le plateau *f* est également muni d'une ouverture, destinée à recevoir les extrémités élargies *g*¹ de l'aimant *g*. Ces extrémités *g*¹ possèdent des bossages segmentés, comme le montre la fig. 2, et sont creusées comme le montre la fig. 1, afin de constituer un support sphérique, pour l'enveloppe hémisphérique *c*.

Le bord externe ou périphérie des bossages *g*¹ est de niveau avec la surface du plateau *f*.

Il est évident que l'enveloppe hémisphérique et son support de plume peuvent être basculés dans une position quelconque,

Prix du fascicule : 5 francs.

c'est-à-dire qu'ils forment un joint universel et qu'ils peuvent rester dans toute position que l'on désire.

Le plateau ou base *f* peut être muni
5 de pose-plumes, etc., ou fabriqué avec ceux-ci.

RÉSUMÉ.

Support pour plumes, etc., qui comprend un support proprement dit, destiné à recevoir la plume, etc., monté dans une pièce, dont la base est incurvée, et un plateau muni d'une cavité pour recevoir une partie de la base incurvée de cette pièce, laquelle
15 est retenue dans cette cavité par des moyens magnétiques.

Cette invention peut, en outre, être

caractérisée par les points suivants, ensemble ou séparément :

a. Le support pour la plume est monté dans une pièce métallique hémisphérique
20 et il est maintenu dans une cavité du plateau ou base au moyen d'un aimant permanent monté dans cette cavité ;

b. Les pôles de l'aimant permanent sont formés de bossages à segments dont les
25 surfaces supérieures sont creusées pour servir d'appui à la pièce hémisphérique.

Société dite : THE NAMIKI
MANUFACTURING COMPANY LIMITED.

Par procuration :
Société BRANDON, SIMONNOT et RINUT.

Fig. 1.

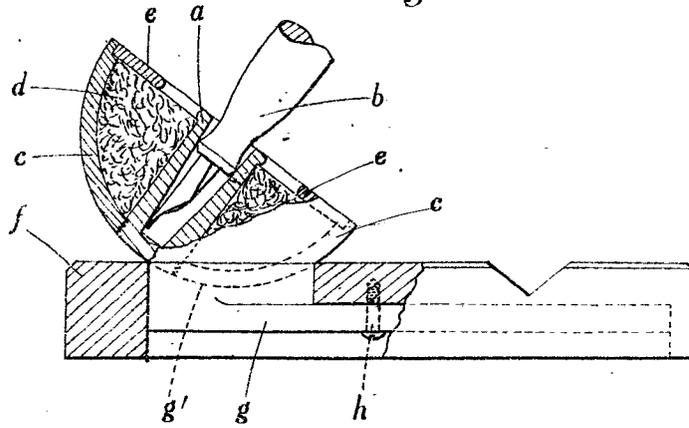


Fig. 2.

